



LES FINALES DES COUPES DU ROANNAIS



Dimanche 7 juin, sur les superbes installations du Coteau, 1500 spectateurs environ ont assisté aux 4 finales des Coupes du Roannais, dans une excellente ambiance, tant sportive que festive, grâce également au remarquable groupe des bénévoles de l'Olympique du Coteau.

Félicitations aux arbitres, à toutes les équipes et leurs supporters, pour leur très bon comportement d'ensemble, en particulier les lauréats qui ont ainsi conclu leur saison en beauté.

U15 : Goal Foot 1 Filerin 1 (4 tirs au but à 2)

D5 : Fc. Roanne (2) 5 Avenir Côte (3) 1

U18 : Commelle Vernay 1 Bois Noirs 0

D3 : Ouches 1 Olympique Est Roannais 1 (4 tirs au but à 3).



COMMELLE VERNAY



FC ROANNE



GOAL FOOT



OUCHES



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

CONGES D'ETE

L'accueil physique du District de la Loire de Football, situé à St Priest en Jarez, fermera à compter du **vendredi 10 juillet au soir**, avec une réouverture prévue le **lundi 17 août au matin**, aux horaires habituels

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS 2026/27 « COUPES NATIONALES »

Les engagements en **Coupe de France Féminines**, **Coupe Nationale Futsal**, **Coupe Gambardella « Crédit Agricole »** et pour la nouvelle **Coupe « Nike » U18 Féminines**, sont ouverts sur « Footclubs ».

Ces coupes sont ouvertes à tous les clubs « libres », **régulièrement affiliés à la FFF**, sous réserve de leur acceptation par leur ligue d'appartenance, à raison d'une seule équipe par club.

COUPE DE FRANCE FEMININES

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétitions ». Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement, en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » **doit s'afficher**.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé durant la saison 2025/26, vous devez vous inscrire en saison 2026/27 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas), puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au : **15 AOÛT 2026**

Le droit d'engagement : **26 euros**

COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE »

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le « Pôle Compétitions ». Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant **OBLIGATOIREMENT** leur accord.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « **engagé** » **doit s'afficher**.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé durant la saison 2025/26, vous devez vous inscrire en saison 2026/27 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles », puis « Nouvel engagement (+) », puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe, puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas), puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au : **20 JUILLET 2026**

Le droit d'engagement : **26 euros**

Pour les clubs pré-engagés, si vous ne souhaitez pas participer, vous pouvez signaler votre refus sur « Footclubs ».

COUPE « NIKE » FEMININES U18

Informations de la FFF à venir.

Contact

Pôle Compétitions - 04.72.15.30.30 ou competitions@laurafoot.fff.fr



SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

HORAIRE DELEGATION

Le secrétariat de la DELEGATION sera ouvert au public le **lundi après-midi de 14h à 19h seulement**.

Vous pouvez prendre contact directement avec les membres de Commission :

COMMISSION DES SENIORS

CABERLON Alain Responsable 06 04 12 67 25

COMMISSION DES JEUNES

BRIDEAU Paul Responsable 06 26 29 49 27

COMMISSION CRITERIUM FOOT DIVERSIFIEE

THIVEND Bernard Responsable 06 81 48 05 03

COMMISSION DES ARBITRES

LIGOUT Jean Claude Secrétaire 06 71 47 93 39

COMMISSION DE DISCIPLINE

ODIN JONNARD Sylvie Responsable 06 43 74 43 21

COMMISSION DES REGLEMENTS

ROTA Didier Responsable 06 89 81 96 49

DATE A RETENIR

- Assemblée Générale du District de la Loire, à **ST JEAN BONNEFONDS**, le **vendredi 26 juin**

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, à des dates qui sont

- **en attente de confirmation fédérale, suite à nouvelles dispositions**

Sur les installations de (**lieu à venir prochainement**).

- **Module 7 : le mardi 8 septembre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction. Inscriptions à compter de début juin : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.



PÔLE REGLEMENTAIRE

Dominique GANDIN

Tél : 06.47.87.29.20

COMMISSION REGLEMENTS

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.79

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

Président : François RIOUFFREYT

Secrétaire : Maryse FAURE

Membre : Jacky RODAMEL

RAPPEL : adresse mail du pôle règlementaire : pole-reglementaire@loire.fff.fr

Toute demande de renseignement envoyée à cette adresse mail recevra une réponse écrite.

Tous les rapports après carton rouge doivent parvenir au pôle sur cette adresse

L'exécution provisoire des sanctions est prononcée et compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel des sanctions suivantes :

AVIS AUX CLUBS

Nous demandons aux clubs lors de la formulation des réserves de bien vouloir respecter strictement la conformité des textes concernant les articles des Règlements Sportifs du District, Ligue et FFF. Art 49 du DLF et 142,145 et 187 de la FFF.

Cette demande est nécessaire pour que la Commission des Règlements puisse prendre sereinement les décisions et respecter l'éthique de nos différentes compétitions, afin d'éviter toute jurisprudence.

COURRIER CLUB PAR MESSAGERIE

Pour toute demande par messagerie électronique, applicable des articles 186-1 ; 187-2 (section 2 – réclamations) et de l'article 190-1 (section 3 – Appels) des règlements généraux de la FFF.

=====

INFOS CLUBS + DE 40 ANS

FEUILLES DE MATCH NON ENVOYÉES A LA DATE LIMITE DU 15 JUIN 2026

Journée 15 :

- | | | |
|----------|---------------|------|
| • 564528 | Lignon Couzan | 50 € |
|----------|---------------|------|

Journée 16 :

- | | | |
|----------|------------|------|
| • 582667 | Val d'Aix | 50 € |
| • 552529 | Bois Noirs | 50 € |

Journée 17 :

- | | | |
|----------|---------------|------|
| • 564528 | Lignon-Couzan | 50 € |
|----------|---------------|------|

Journée 18 :

- | | | |
|----------|-----------|------|
| • 582667 | Val d'Aix | 50 € |
|----------|-----------|------|

=====

MONTEES SAISON 2025/26

CATEGORIE SENIORS

De D1 en R3

1^{er} Veauche – 2^{ème} Roannais Foot 42 (2) – 3^{ème} Cellieu

De D2 en D1

Poule A : 1^{er} St Paul en Jarez 2 – 2^{ème} Bonson St Cyprien

Poule B : 1^{er} Rive de Gier – 2^{ème} Goal Foot

De D3 en D2

Poule A : 1^{er} St Denis de Cabanne 1 – 2^{ème} Crémeaux

Poule B : 1^{er} Montagnes du Matin 1 – 2^{ème} Commelle Vernay

Poule C : 1^{er} Ondaine 1 – 2^{ème} L'Etrat La Tour 3

Poule D : 1^{er} Savigneux Montbrison 2 – 2^{ème} Sorbiers La Talaudière 2

De D4 en D3

Poule A : 1^{er} Essor 1 – 2^{ème} Montagnes du Matin 2

Poule B : 1^{er} Briennon – 2^{ème} Avenir Cote 2

Poule C : 1^{er} FC Roanne 1 – 2^{ème} St Denis de Cabanne 2

Poule D : 1^{er} St Etienne Sud – 2^{ème} Jonzieux St Romain

Poule E : 1^{er} Sury le Comtal 1 – 2^{ème} Abh 2

Poule F : 1^{er} Doizieux – 2^{ème} Andrézieux Bouthéon 3

De D5 en D4

Poule A : 1^{er} Fc. Roanne 2 – 2^{ème} Goal Foot 3 - 3^{ème} Parigny St Cyr 2

Poule B : 1^{er} Avenir Cote 3 – 3^{ème} Essor 2*

* (le 2^{ème} de la Poule B, Goal Foot 4, ne peut accéder en division supérieure car son équipe 3 accède à ce niveau)

Poule C : 1^{er} Ecotay Moingt 3 – 2^{ème} Sury le Comtal 2

Poule D : 1^{er} Haut Pilat 2 – 2^{ème} Ondaine 2 – 3^{ème} Abh 3

Poule E ; 1^{er} St Paul en Jarez 3 – 2^{ème} St Chamond Feu Vert 2 – 3^{ème} St Joseph St Martin 2

DESCENTES SAISON 2025/26

De R3 en D1 (2)

Loire Sornin 1 - St Priest en Jarez 1

De D1 en D2 (3)

Firminy 2 – Roche St Genest 1 – Se. La Rivière 1

De D2 en D3 (7)

St Chamond 2 – La Fouillouse 1 – Roche St Genest 2 (FG) – Ecotay Moingt 2 – Toranche 1 – Périgneux St Maurice 1 – Forez Roannais 1

De D3 en D4 (11)

Montagny 1 – Filerin 1 – La Chaumière – Dervaux Chambon Feugerolles (2) ou Se. Côte Chaude (2) (en attente de décision disciplinaire) – St Priest en Jarez 2 – Asa. Chambon Feugerolles 2 – Champdieu Marcilly 1 – Roanne Parc 1 (FG) – Rhins Trambouze 2 – Chausseterre Les Salles 1 – St Just en Chevalet 1

De D4 en D5 (8)

Olympique du Forez – Veauche 3 (FG) – Bonson St Cyprien 2 – St Just en Chevalet 2 – Mably 1 – Régny 1 – St Julien La Vêtre 1 - Noirétable 2

Sous réserve des procédures en cours et à venir

CATEGORIES JEUNES
MONTEES SAISON 2025/26

U18

De D1 en U20 R2

Poule Unique : 1^{er} L'Etrat La Tour – 2^{ème} Commelle Vernay – 3^{ème} Dervaux Chambon Feugerolles

Pas de montée U18 en U20 R2 cette saison. Les trois premiers de la poule U18 D1 ne veulent pas monter en U20 R2

De D2 en D1

Poule A : 1^{er} St Christo Marcenod – 2^{ème} St Galmier Chambœuf

Poule B : 1^{er} Bois Noirs – 2^{ème} Loire Sornin

De D3 en D2

Poule A : 1^{er} St Joseph St Martin

Poule B : 1^{er} St Galmier Chambœuf 2

Poule C : 1^{er} Villers/St Denis

De D4 en D3

Poule A : 1^{er} Périgneux St Maurice

Poule B : 1^{er} Perreux

U17

De D1 en U18 R2

Poule Unique ; 1^{er} Rive de Gier

Cette équipe conserve sa place en U17 D1

De D2 en D1

Poule A : 1^{er} Firminy – 2^{ème} Se. Côte-Chaude

Poule B : 1^{er} Se. St Charles Vigilante – 2^{ème} Abh

U15

De U15 D1 en U15 R2

Poule Unique : 1^{er} Abh

De U15 D1 en U16 R2

Poule Unique : 2^{ème} Rive de Gier

Cette équipe conserve sa place en U15 D1

De U15 D2 en U15 D1

Poule A : 1^{er} Se. La Rivière – 2^{ème} Fc. St Etienne

Poule B : 1^{er} Villars – 2^{ème} St Galmier Chambœuf

De U15 D3 en U15 D2

Poule A : 1^{er} Firminy 2

Poule B : 1^{er} Se. Montreynaud

Poule C : 1^{er} St Romain le Puy

Poule D : 1^{er} Filerin

De U15 D4 en U15 D3

Poule A : 1^{er} Firminy 3

Poule B : 1^{er} St Galmier Chambœuf 2

Poule C : 1^{er} Bellegarde en Forez

Poule D : 1^{er} Le Coteau 2

Poule E : 1^{er} Essor/Aspn 2 - 2^{ème} Montagnes du Matin (meilleur 2^{ème})

Sous réserve des procédures en cours et à venir

DESCENTES SAISON 2025/26

U18

De U18 R2 en U18 D1 (2)

Roannais Foot 42 (2) – Firminy 1

De U18 D1 en U18 D2 (6)

Roche St Genest 2 – Pays de Coise 1 – Lignon Couzan 1 – Ondaine 1 – Cellieu 1 – St Chamond 1

De U18 D2 en U18 D3 (5)

Olympique Terrenoire 1 – Sud Forez Luriecquois 1 – La Fouillouse 1 (FG) – Savigneux Montbrison 2 – Montagnes du Matin 1

De U18 D3 en U18 D4 (4)

Grand Croix Lorette 1 (FG)* - Bois Noirs 2 – Le Coteau 2 – Lignon Couzan 2 (moins bon 7^{ème} – Art 24.3 des RS du DLF)

*Le club de Grand Croix Lorette, suite à décision disciplinaire, ne peut pas se réengager la saison 2026/27 dans cette catégorie.

U17

De U16 R2 en U17 D1 (1)

Roche St Genest 1

De U17 D1 en U17 D2 (6)

Haut Pilat 1 – Fc. St Etienne 1 – Ric. Olympique du Montcel 1 – Dervaux Chambon Feugerolles 1 – St Chamond 1 - St Paul en Jarez 1 (FG)

U17 D2

Pas de descente de U17 D2

U15

De U15 R2 en U15 D1 (3)

Veauche 1 – Savigneux Montbrison 1 – St Paul en Jarez

De U15 D1 en U15 D2 (6)

Loire Sornin 1 – Se. Olympique 1 – Sorbiers La Talaudière 1 – Sud Forez Luriecquois 1 – Entente Semène 1 – Loire Forez 1

De U15 D2 en U15 D3 (6)

St Joseph St Martin 1 – Ondaine 1 – Sorbiers La Talaudière 1 – Lignon Couzan 1 (Art 23.3.3 des RS du DLF) – Forez Roannais 1 – St Christo Marcenod 1

De U15 D3 en U15 D4(4)

Entente Semène 2 – St Priest en Jarez 1 – Sury le Comtal 1 – Villers/St Denis 1

U14

Poule Off *

Poule A : 1^{er} Se. Olympique 1

Poule Down *

Poule B : 1^{er} : Se. Côte Chaude

Pas de montée, ni descente dans cette catégorie

Sous réserve des procédures en cours et à venir

U15 à 8

Poule A : 1^{er} Se. St Victor sur Loire 1

CATEGORIE SENIOR FEMININES

MONTEES

FEMININES A 11

Pas de championnat Seniors à 11 Féminines organisé par le DLF

FEMININES A 8

En D1

Poule Unique : 1^{er} Lignon Couzan Pas de montée dans ce championnat

De D2 en D1

Poule Unique : 1^{er} Monts et Plaine – 2^{ème} Haut Forez – 3^{ème} Veauche
Le club Ecotay Moingt intègre le GF avec le club Sury le Comtal

De D3 en D2

Poule Sud : 1^{er} Se. Portugais – 2^{ème} Olympique du Forez

Poule Nord : 1^{er} Forez Roannais – 2^{ème} Ouches

Les deux 2^{ème} de D3 intègrent la D2 pour former une poule de 12 équipes

DESCENTES

FEMININES A 11

De R2 F en D1 F (1)

Andrézieux Bouthéon

FEMININES A 8

En D1 (0)

De D1 en D2 (2)

Montagnes du Matin – Grand Croix Lorette

De D2 en D3 (1)

St Hilaire Cusson La Valmitte

Sous réserve des procédures en cours et à venir

CATEGORIES JEUNES FEMININES

MONTEES

U18 D1 en U18 R2

Poule Unique : 1^{er} Firminy

U15 A 8 *

Poule D1 : 1^{er} Feurs

* Pas montée dans cette catégorie

Sous réserve des procédures en cours et à venir

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel compétente dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 50.1 des Règlements Sportifs du District de la Loire et de l'article 190 des RG de la FFF.



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.72

Réunion du mardi 16 juin 2026

Président : FOREST Jean Louis
Secrétaire : MAZOYON Maurice
Représentant des clubs : MAGNIN André
Représentant du Comité de Direction : VIDRY Francis
Représentant de la Commission des Arbitres : AZNAR Denise - LIGOUT Jean Claude
Membres : AZNAR Denise - ARTAUD Pascal - FERRAND Frédéric

LISTE DES CLUBS EN INFRACTION AU 30 JUIN 2026

Niveau	Clubs	N° Club	Raisons	Infractions	Mutés en moins saison 2026-2027	Amendes
D1	Se. La Rivière	580450	Manque 1 arbitre senior	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	
D1	Cellieu	517999	Manque 1 arbitre senior	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	
D1	Lignon Couzan	564528	Manque 1 arbitre senior	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	
D2	Haut Pilat	549920	Manque 1 arbitre senior	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	60 €
D3	St Just en Chevalet	504541	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	
D3	St Joseph St Martin	517776	- 18 Matches	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	60 €
D4	St Bonnet le Courreau	523963	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés	
D4	Olympique du Forez	560271	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	
D4	St Hilaire Cusson Valmite	529721	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	
D4	Plaine Ponsins	515183	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés	
D4	Grand Quartier Sorbiers	582347	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	
D4	Se. Fourneyron	565020	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	
D4	Cezay	536283	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	
D4	St Julien la Vètre	536244	Manque 1 arbitre	2 ^{ème} année	Moins 4 mutés	
D4	Pouilly les Nonains	522546	Manque 1 arbitre	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	
D4	Coutouvre	527001	- 18 Matches	1 ^{ère} année	Moins 2 mutés	60 €

COURRIERS REÇUS

- Certificat médical de M. Omar BEN SADDIK, justifiant le prolongement de son arrêt maladie en date du 16 mars.
- Mail de M. Aurélien BREMOND nous informant qu'il désire prendre une seconde année sabbatique : en suspens, la commission se renseigne si cela est possible
- Mail de M. Ilhan CAPA nous informant vouloir changer de club pour la saison prochaine, car on club actuel, L'Homme, n'a plus d'équipe Seniors : accord de la commission
- Mail de M. Morgan PALEAU qui demande de représenter le club Val d'Aix à compter de la saison 2026/27 : accord de la commission
 - Mail de Abh : le nombre de mutés par club est de 6, dont deux « hors période ».
Pour une équipe en D2, obligation d'un arbitre senior de + de 21 ans
Par rapport à votre équipe U15 qui monte en Régional, voir avec la LAURAFoot
Pour les jeunes jusqu'à U18, c'est 4 mutés, dont 1 « hors période ».
 - Mails de St Chamond Feu Vert (557178), Sury le Comtal (504249), St Christo Marcenod (525870)
Vous pourrez demander un ou deux mutés supplémentaire(s), si vous remplissez tous les critères de l'article 45–bénéficiaires.
Sur le statut de l'arbitrage de l'AURAFoot, publié le 01.10.23
Merci de nous communiquer, le cas échéant, le nombre et l'équipe qui en bénéficiera

Section 2 – Arbitres Supplémentaires

Article 45 – Bénéfices

Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.

Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir au maximum 2 joueurs supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de Ligue ou de District de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions. Ces mutations supplémentaires sont utilisables pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.

La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions sera arrêtée au 15 juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District.

Décisions par rapport au PV de la Commission du Statut de l'Arbitrage de la LAURAFoot :

M. Leny ARAUJO (2547407837) - M. Clément MASSACRIER (2547741905) : ces deux dossiers seront traités par la LAURAFoot.

M. Nacim AZOUZ (9602702971) - Arbitre de District. Considérant qu'en date du 3 septembre 2025, M. AZOUZ Nacim sollicite une licence d'arbitre pour représenter le club VILLARS (527379), club situé à moins de 50 km de son domicile. Considérant qu'il était arbitre au titre de DERVAUX CHAMBON FEUGEROLLES, durant la saison 2023/24 ; considérant que la distance entre les deux clubs est inférieure à 50 km ; considérant que cette requête ne répond pas aux critères imposés par l'article 33-c du Statut Fédéral de l'Arbitrage, la commission le déclare arbitre indépendant pour les saisons 2026/27, 2027/28, 2028/29, et 2029/30 (article 35.4 du Statut Fédéral de l'Arbitrage). Il peut toutefois prendre une licence d'arbitre au titre du club Villars, mais sans pouvoir le couvrir.

M. MONCORGER David (2588620369), arbitre de District.

La commission prend acte de la demande de changement de club formulée le 8 juillet 2025 par M. MONCORGER David, licencié à ST JUST ST RAMBERT (523686), pour raison personnelle ; en date du 8 juillet 2025, il a sollicité de rejoindre le club BONSON ST CYPRIEN (551926). Prenant en considération les motifs d'opposition à ce départ exprimés par le club quitté, après examen et délibération, la commission déclare que cette demande de licence d'arbitre a été effectuée conformément à l'article 26 du Statut Fédéral de l'Arbitrage et lève l'opposition ; considérant que ce changement ne relève pas de l'article 33-c du Statut Fédéral de

l'Arbitrage, mais de l'article 30 dudit statut qui, dans le cas présent, renvoie à l'application des dispositions des articles 35-4 et 35-5 du Statut Fédéral de l'Arbitrage. Par ces motifs, la commission déclare M. MONCORGER David, arbitre indépendant pour les saisons 2025/26, 2026/27, 2027/28 et 2028/29 ; de plus, considérant que le club ST JUST ST RAMBERT est club formateur de l'arbitre, il bénéficie des dispositions de l'Article 35-2 du Statut Fédéral de l'Arbitrage, Dans ces conditions, M. MONCORGER David continue de compter dans l'effectif de ST JUST ST RAMBERT durant les saisons 2025/26 et 2026/27, sauf s'il cesse d'arbitrer.

NOTE

Les obligations pour les futures saisons, par rapport au statut de l'arbitrage de la LAURAFoot.

En D1, minimum de deux arbitres seniors (21 ans et plus)

En D2, minimum d'un arbitre senior (21 ans et plus)

En D3 - D4, minimum d'un arbitre (âge indifférent)

En D5, non soumis

Merci de consulter les informations dans les PV des Commissions des Arbitres pour connaître les dates de formation des futurs nouveaux arbitres.



POLE SPORTIF

Bernard BROUSSET
Tél : 06.27.50.07.44
COMMISSION SENIORS

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

Président : BOUGUERRA Momo - 06 79 86 22 79
Membre : CHEUCLE Christian - 06 23 01 02 81

NOTE AUX CLUBS

Les clubs doivent impérativement correspondre avec la Commission Seniors à l'adresse suivante : seniors-loire@loire.fff.fr

Pour rappel, concernant la saison 2026/27, seuls les engagements et les desiderata saisis dans « Footclubs Compétitions » seront pris en compte.

La date limite des engagements, en D1, D2 D3, D4, D5, Coupe de la Loire et Coupe Valeyre/Léger, est le 15 juillet à minuit.

COURRIERS RECUS

Riorges : demande d'explications pour le classement en D2 Poule A.
Montagnes du Matin : souhaits pour la saison 2026/27 en D3 et en D5.
Ecotay Moingt : les descentes paraissent sur ce PV ; souhait pour la saison 2026/27 en D4.
La Fouillouse : souhait pour la saison 2026/27 en D3.
Se. Portugais : règlement tournoi du 21 juin.

MONTEES

De D1 à R3 : Veauche - Roannais Foot 42 (2) - Cellieu

De D2 à D1 : St Paul en Jarez (2) – Bonson St Cyprien - Rive de Gier - Goal Foot

De D3 à D2 : St Denis de Cabanne - Crémeaux – Montagnes du Matin – Commelle Vernay - Ondaine - L'Etrat La Tour 3 – Savigneux Montbrison 2 - Sorbiers La Talaudiere 2

De D4 à D3 : Essor 1 – Montagnes du Matin 2 – Briennon 1 – Avenir Côte 2 – Fc. Roanne 1 – St Denis de Cabanne 2 - St Etienne Sud – Jonzieux/St Romain – Sury le Comtal – Abh 2 – Doizieux – Andrézieux Bouthéon 3

De D5 à D4 : Fc. Roanne 2 – Goal Foot 3 – Parigny St Cyr 2 – Avenir Côte 3 – Essor 2 - Ecotay Moingt 3 – Sury le Comtal 2 – Haut Pilat 2 – Ondaine 2 – St Paul en Jarez 3 – St Chamond Feu Vert

Sous réserve des procédures en cours et à venir.

DESCENTES

De R3 à D1 : St Priest en Jarez - Loire Sornin

De D1 à D2 : Se. La Rivière - Firminy 2 – Roche St Genest

De D2 à D3 : St Chamond 2 - La Fouillouse – Roche St Genest 2 – Ecotay Moingt 2 - Toranche – Périgneux St Maurice - Forez Roannais

De D3 à D4 : Roanne Parc – Rhins Trambouze 2 - Montagny – Chausseterre Les Salles – St Just en Chevalet - Filerin – Champdieu Marcilly – Asa. Chambon Feugerolles 2 - La Chaumière - St Priest en Jarez 2 - Dervaux Chambon Feugerolles 2 pu Se. Côte Chaude 2

De D4 à D5 : St Just en Chevalet 2 – Mably – Régny – Olympique Est Roannais 2 - Olympique du Forez - Veauche 3 – Bonson St Cyprien 2

Sous réserve des procédures en cours et à venir.



COMMISSION SENIORS

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.97

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

Responsable : Alain CABERLON

Membres : Alain PARATCHA - Bernard THIVEND

COURRIERS RECUS

Les Noës : concerne les dates d'engagement pour la saison 2026/27 : identique District de la Loire.

Roanne Mayotte : concerne l'engagement d'une deuxième équipe Seniors en D5.

Montages du Matin : accord pour jouer dans les poules du Roannais.

Riorges : concerne des informations, suite à un appel téléphonique.

MONTEES EN DIVISION SUPERIEURE

Sous réserve d'homologation des résultats.

D3 en D2

St Denis de Cabanne 1 – Crémeaux 1 - Montagnes du Matin 1 – Commelle Vernay 1

D4 en D3

Essor 1 – Montagnes du Matin 2 – Briennon 1 – Avenir Côte 2 – Fc. Roanne 1 – St Denis de Cabanne 2

D5 en D4

Fc. Roanne 2 – Goal Foot 3 – Parigny St Cyr 2 – Avenir Côte 3 – Essor 2

DESCENTES EN DIVISION INFERIEURE

D3 en D4

Montagny 1 – Rhins Trambouze 2 – Filerin 1 – St Just en Chevalet 1 – Chausseterre Les Salles 1

D4 en D5

St Julien la Vêtre 1 – Noirétable 2 – St Just en Chevalet 2 – Mably 1 – Régny 1.

Sous réserve d'homologation des résultats et de dossiers en cours.



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

Bords de Loire : tournois U11 – U13 – U15.
Roche St Genest : absence à différents tournois. Engagement U14 saison prochaine.
Commelle Vernay : demande dates des futures poules D3 U15.
Savigneux Montbrison : résiliation entente U15 avec St Marcellin en Forez.
L'Etrat La Tour : demande d'affectation poule U15.

INFORMATIONS AUX CLUBS

**Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.**

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01 – adresse mail : jeunesU18@loire.fff.fr
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : jeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 – (07 59 28 78 07) - adresse mail : jeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : jeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain CERUTTI – 06 79 86 98 88 - adresse mail : jeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 - adresse mail : jeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

Pour rappel, concernant la saison 2026/27, seuls les engagements et les desiderata saisis dans « Footclubs Compétitions » seront pris en compte.

La date d'ouverture des engagements vous sera communiquée prochainement.

U18 – U17

Les montées et descentes ayant été validées, les inscriptions sur « Footclubs » seront accessibles cette semaine. Les pré-engagements sont les équipes éligibles pour les U18 D1, D2 et D3, ainsi que les U17 D1 et D2. Vous avez jusqu'au 15 juillet pour vous inscrire.

Pas d'inscriptions et de désidératas par mail : les clubs doivent utiliser « Footclubs » pour cela.

U18

Pour la saison 2026/27, les brassages D3 sont supprimés. Nous aurons ainsi la D1 (une poule) et la D2 (deux poules) inchangés, puis deux poules D3 de 12 équipes dont le championnat démarrera en même temps que la D1 et la D2. Selon les inscriptions, deux poules D4 seront créées et, pour les retardataires, les clubs pourront inscrire une équipe jusqu'au 15 octobre, pour une compétition qui démarrera fin septembre ; bien entendu, les retardataires rattraperont leurs éventuels matchs en retard (certainement pendant les congés scolaires).

U17

Pas de changement : une poule D1 et une ou deux poules D2, suivant les engagements.

U14 – U15

Les inscriptions et désidératas ne doivent pas être envoyés par mail. Les clubs doivent obligatoirement utiliser « Footclubs » pour effectuer ces démarches.

U14

Pour la saison 2026/27, le championnat sera reconduit, à condition d'avoir entre 10 et 12 équipes inscrites.

À ce jour, huit clubs ont déjà manifesté leur intérêt pour participer à cette nouvelle édition : Fc. St Etienne, St Just St Rambert, St Joseph St Martin, Se. Olympique, Sorbiers La Talaudière, St Jean Bonnefonds, Se.Côte Chaude, Roche St Genest,

U15

Pour la saison 2026/27, les brassages en D3 sont supprimés. L'organisation sera donc la suivante :

- maintien de la D1 et de la D2 sans modification ;
- création de trois poules de D3, composées de 12 équipes, dont le championnat débutera en même temps que ceux de la D1 et la D2
- selon le nombre d'engagements, la D4 sera également mise en place, avec un début de compétition prévu fin septembre.

Les clubs retardataires auront la possibilité d'inscrire une équipe en D4 jusqu'au 15 octobre. Les rencontres non disputées seront ensuite reprogrammées.

U15 à 8

Suite au sondage réalisé auprès d'environ 47 clubs répondants, une très large majorité se montre favorable à une participation au format U15 à 11.

Plusieurs propositions reviennent régulièrement : création ou maintien d'un championnat U14 ; possibilité d'engager des équipes U15 à 8 ; mise en place de poules de brassage ; facilitation des ententes entre clubs ; meilleure préparation des jeunes au football à 11 dès les catégories inférieures.

L'enquête met en évidence une adhésion globale au projet U15 à 11, tout en soulevant des préoccupations concernant l'adaptation sportive des joueurs, l'équilibre des effectifs et les solutions à apporter aux clubs disposant de peu de licenciés.

L'enjeu principal reste de trouver une organisation adaptée permettant de maintenir des effectifs suffisants et d'assurer une transition progressive vers le football à 11.

Par ailleurs, il est rappelé que, dès la saison prochaine, le championnat U15 à 8 n'existera plus. Les clubs auront la possibilité, selon leurs effectifs et leur organisation, d'opter soit pour le championnat U14, soit pour le championnat U15 D4.



COMMISSION JEUNES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.94

*

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

Responsable Commission : Paul BRIDEAU : 06 26 29 49 27

Membres : Fouad BOULANOUAR : 06 26 30 43 09

Roland GUILLAUME : 06 14 74 93 59

David PION : 06 11 10 13 38

COURRIERS RECUS

Avenir Cote : match non joué contre Riorges 5 en U13 : lu et noté

Bois Noirs : courrier explicatif pour match non joué en U13 D2 : lu et noté

Roanne Mayotte : demande d'engagement d'une équipe en U18.

U11

Absences feuille de plateau (dernier rappel)

Plateau du samedi 30 mai

D1 : Roannais Foot 42 (2 et 3) - Bussières 1 – Fc. Roanne 1 - Parigny St Cyr 1 – Crémeaux 1.

D2 : Villers 1 – Pouilly les Nonains 1.

D3 : Villers 2 – Parigny St Cyr 2.

U9

Absences feuille de plateau (dernier rappel)

Plateau du samedi 30 mai

Poule A : Fc. Roanne – Le Coteau.

Poule B : Roannais Foot 42 – Villers – Bussières – Forez Roannais – Olympique Est Roannais – Parigny St Cyr – Crémeaux – Val d'Aix – Mably – Nord Roannais.



COMMISSION FOOT DIVERSIFIE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.95

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

Responsable : Bernard THIVEND - 06 81 48 05 03

Membre : Alain PARATCHA

DATE LIMITE D'INSCRIPTION FOOT DIVERSIFIE

La date limite d'inscription des équipes souhaitant disputer, la saison prochaine, les championnats Critérium et Foot Loisir + de 40 ans, est fixée au **vendredi 31 juillet**.



COMMISSION FEMININES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.86

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

Présidente : Yvonne ARGAUD - 06 21 43 70 44
Référente Foot Féminin : Justine MERLE - 06 61 07 12 10

INFORMATION IMPORTANTE

A l'attention des clubs : tous les mails concernant la Commission Féminines doivent être envoyés directement à la commission, afin que la demande soit traitée plus rapidement, à l'adresse e-mail suivante :

feminines@loire.fff.fr

Lors de votre envoi, pensez bien à marquer le nom du club concerné, les coordonnées précises de la demande. Tout mail adressé à la Commission Féminines doit être envoyé obligatoirement depuis la boîte officielle du club.

Concernant les rencontres : **bien marquer le n° de match, n° de terrain et toutes les références du match concerné.**

INFORMATIONS DIVERSES

Pour rappel, concernant la saison 2026/27, seuls les engagements et les desiderata saisis dans « Footclubs Compétitions » seront pris en compte.

La date d'ouverture des engagements vous sera communiquée prochainement.

Championnat Seniors Féminines à 8 et à 11 :

La date limite d'engagement, **championnat et coupe**, est fixée au 15 août 2026.

Championnats Jeunes Féminines (U13, U15, U18) :

La date limite d'engagement est fixée au 15 septembre 2026.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.73

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

CLASSEMENTS

Les classements seront publiés le vendredi 26 juin, en fin de matinée, sur le site du District, dans la rubrique « Arbitrage », puis l'onglet « Actualités ». Les classements détaillés seront consultables sur les Portails des Officiels.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Chaque nouvelle saison, la validation de votre licence d'arbitre est soumise à la conformité d'un dossier médical d'arbitre (DMA) et d'un dossier administratif.

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne + règlements) sont à réaliser au plus tard le 15 juillet 2026.

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/27 (médical, administratif) dématérialisé (cotisations incluses) est en ligne sur le site du District (Rubrique > ARBITRAGE - Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).

LICENCE ARBITRE 2026/2027

La demande de licence « arbitre » est dématérialisée. Prenez contact directement avec votre club (à partir du **vendredi 5 juin**). Pour les arbitres indépendants, vous pourrez solliciter le service concerné de la LAuRA Foot en écrivant à l'adresse arbitres@laurafoot.fff.fr, afin de suivre la nouvelle procédure de demande de licence.

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les arbitres sont convoqués le **samedi 5 septembre 2026 à Andrézieux Bouthéon, de 8h30 à 18h**, au Complexe Sportif des

Bullieux (repas pris sur place).

INDISPONIBILITES ESTIVALES

Saisissez vos indisponibilités estivales bien à l'avance sur votre Portail des Officiels à l'adresse suivante : <https://officiels.fff.fr>

FORMATION INITIALE DES ARBITRES

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage sur le site du DLF : <https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

FIA n°1 – Veauce (*inscriptions fermées > date limite était le dimanche 7 juin*)

- Vendredi 26 juin : 18h30 – 22h
- Samedi 27 juin : 8h30 – 17h30 (*repas non compris*)
- Dimanche 28 juin : 8h30 – 17h30 (*repas non compris*)
 - *Module 7* : Mardi 30 juin (18h30 – 22h, à St Priest en Jarez, au District)

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :
Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27 > https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – Ordre : UNAF Loire
Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.



COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°44 publié le 23/06/2026

Réunion du lundi 22 juin 2026

Président de la Commission : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Président Délégué : Antonio RODRIGUES 06 80 40 26 80
Vice-Président / Relation avec les Clubs : Yassin AMCHACHTI - 06 68 36 70 32
Responsable de la Sous-Commission des Jeunes arbitres (SCJA) : Tahar CHALABI – 06 62 58 38 19
Responsable administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA du secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Responsable administrative, gestion du secrétariat : Denise AZNAR - 06 82 48 06 96
Gestionnaire du budget & d'Arbitres Solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) - Benoit CHANDELIER : bchandelier@loire.fff.fr - 07 63 17 10 40
Désignateur arbitres féminines : Nabil BEN BOUAZZA - 06 45 18 51 56
Désignateur arbitres seniors D1 & D2 : Jean-Luc GAILLARD - 06 78 90 50 28
Désignateur arbitres assistants (D1 & D2) Cédric CELLE - 06 75 49 39 83
Désignateur arbitres seniors D3 : Mustapha BENMESSAOUD - 06 12 56 53 43
Désignateur arbitres seniors D4 & D5 : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur / Validateur des observateurs arbitres seniors : Cédric MARY - 06 17 32 72 03
Désignateur des jeunes arbitres U18 / LIGUE : Guillaume DUPUY - 06 88 57 47 48
Désignateur des jeunes arbitres U15 / U17 : Zakaria MCHACHTI - 07 82 69 53 95
Désignateur des jeunes arbitres, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT- 06 71 47 93 39
Désignateur / Validateur des observations des jeunes arbitres : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur foot loisirs : Raphaël LEBLANC - 06 88 86 94 27
Désignateur des arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUNSI - 06 82 90 12 36
Gestionnaire des impayés arbitres seniors et jeunes : Issa GHADAB - 06 52 68 08 97
Intendant : Guy RUBAT - 06 44 91 08 74
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Joël SIMON - 06 63 69 23 83
Représentant des arbitres au Comité Directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable Pôle Formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du Pôle Formation : Mourad OUNOUGHFI - 06 28 69 04 41
Membre : Laurent GAUDARD - 06 19 97 14 28

DEVENIR ARBITRE

Un nouvel examen de recrutement (Jeunes et Seniors) aura lieu, sur le secteur roannais, à des dates qui sont

- **en attente de confirmation fédérale, suite à nouvelles dispositions**
Sur les installations de (**lieu à venir prochainement**).

- **Module 7 : le mardi 8 septembre, de 18h30 à 22h30, au siège de la Délégation du Roannais.**

N'attendez pas si, dans vos clubs ou dans votre entourage, vous avez des joueurs (ou non joueurs) intéressés par cette fonction.
Inscriptions à compter de début juin : rendez-vous sur le site du **District de la Loire** > Rubrique Arbitrage > Devenir Arbitre.

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE 2026/27

Le renouvellement du dossier arbitre 2026/27 (médical, administratif) sera dématérialisé (cotisations incluses) et **est en ligne sur le site du District, (Rubrique > ARBITRAGE – Onglet > RENOUELEMENT LICENCE 2026/2027).**

LE DMA, pour les arbitres roannais, est à envoyer à la Délégation en version papier, et en copie version DEMATERIALISEE au District, comme annoncé sur PV.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Mettre en copie à la Délégation. Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

LICENCE ARBITRE 2026/27

La demande de licence « arbitre » est dématérialisée. Prenez contact directement avec votre club (à partir du **vendredi 5 juin**). Pour les indépendants, le bordereau sera disponible sur le site de la LAuRA Foot (*lien à venir*).

ASSEMBLEE GENERALE

Tous les arbitres sont convoqués le **samedi 5 septembre à Andrézieux-Bouthéon, de 8h30 à 18h**, au Complexe Sportif des Bullieux (repas pris sur place).

INDISPONIBILITES ESTIVALES

Saisissez vos indisponibilités estivales bien à l'avance sur votre Portail des Officiels à l'adresse suivante : <https://officiels.fff.fr>

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale » dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à 8 euros pour la saison 2026/27. Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement par carte bleue (paiement sécurisé), directement via ce lien : <https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite/cotisations>.

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean-Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

UNAF – UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL

En cliquant sur le lien ci-après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/27 :
Bulletin adhésion UNAF - Saison 2026/27 > https://loire.fff.fr/wp-content/uploads/sites/104/2026/05/UNAF_Fiche_Adhesion_26-27.pdf

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes moins de 21 ans) ou 40 euros (adultes) – ordre : UNAF Loire.
Merci de joindre votre règlement par chèque, à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.

REMERCIEMENTS

A l'occasion de sa Super Coupe, l'Unaf Roanne remercie la municipalité de Parigny, pour le prêt de ses excellentes installations, et le club Parigny St Cyr pour la qualité de son accueil et de son aide à l'organisation.
Félicitations aux clubs finalistes pour leur bon comportement et rendez-vous l'année prochaine !



ECHOS DU DISTRICT

LA COUPE DU MONDE

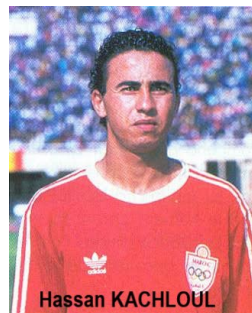
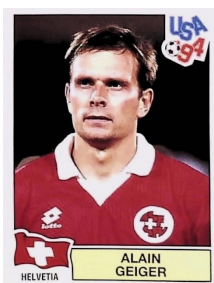
Après les Coupes du Monde de 1930 à 1990 des semaines précédentes, continuons notre voyage dans le temps

WorldCupUSA94



COUPE DU MONDE 1994			Aux U.S.A			24 équipes			Finale : BRESIL 0 ITALIE 0 (Brésil aux t.a.b)			
La France éliminée par la Bulgarie et la Suède n'est pas qualifiée pour la phase finale												
Nom	Prénom	club	Phase finale			Passage à l'ASSE			Sélections			
			matches	but	classem.	date	matches	but	matches	but		
Équipe de Suisse												
GEIGER	Alain	FC Sion	4		1/8ème	1988-90	76	2	112	3		
OHREL	Christophe	Serv. Genève	4		1/8ème	1995-96	37		56	6		
SUBIAT	Nestor	Lugano	3		1/8ème	1998-00	26	8	15	6		
Équipe du Maroc												
EL HADDAOUI	Mustapha	Angers	1		1er t.	1997-98	33	10	55	10		
CHAOUCH	Mohamed	OGC Nice	3	1	1er t.	1988-91	38	5	71	12		
KACHLOUL	Hassan	Nîmes	N'a pas joué		1er t.	1997-98	16		14			
Équipe du Cameroun												
MILLA	Roger	Yaounde	2	1	1er t.	1984-86	69	35	102	36		
BELL	Joseph Ant.	ASSE	2		1er t.	1991-94	108		50			
Équipe des Pays Bas												
WITSCHGE	Rob	Feyenoord	4		Quart	1989-91	56	13	31	3		

La France a été éliminée lors du fameux match à Paris, contre la Bulgarie. Les nations qui comptent le plus d'ex ou futurs Stéphanois sont la Suisse et le Maroc (3 joueurs). Chez les Marocains, on a déjà parlé de **EL HADDAOUI** (CM 86). On trouve **Mohamed CHAOUCH**, passé chez les « Verts » de 88 à 91 (ventre mou de D1), et **Hassan KACHLOUL** qui fera un passage discret en 97-98, lors d'une saison catastrophique en D2. On note le beau parcours de la Suisse, avec **Alain GEIGER**, patron de la défense verte de 88 à 90, **Christophe ORHEL** qui dispute presque l'intégralité de la saison 95-96 (relégation en D2), et **Nestor SUBIAT**, artisan de la remontée en D1 (de 98 à 2000), sous la direction de NOUZARET. **BELL et MILLA** sont encore présents pour leur 3^{ème} phase finale, avec le Cameroun. **Roger MILLA** devient, à 42 ans, le plus vieux buteur d'un Mondial. Les Pays Bas s'inclinent en quart de finale avec **Rob WITSCHGE**, élégant ailier, qui a disputé deux saisons correctes à l'ASSE (89 à 91).

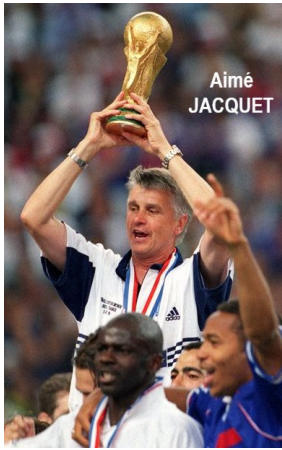


LA CONSÉCRATION DE 1998



COUPE DU MONDE 1998			En France			32 équipes			Finale : FRANCE 3 BRESIL 0			
Matches France : Afrique Sud 3-0 ; Arabie Saoudite 4-0 ; Danemark 2-1 ; Paraguay 1-0 a.p ; 1/4 Italie 0-0 tab ; 1/2 Croatie 2-1 ; Brésil 3-0												
Nom	Prénom	club	Phase finale			Passage à l'ASSE			Sélections			
			matches	but	classem.	date	matches	but	matches	but		
Équipe de France												
BLANC	Laurent	Marseille	5	1	Champion	1993-95	72	18	97	16		
Équipe du Cameroun												
SIMO	Augustine	ASSE	1		1er t.	1997-98	36	2	23	5		
Équipe du Danemark												
MOLNAR	Miklos	Séville	1		Quart	1992-94	20	3	18	2		

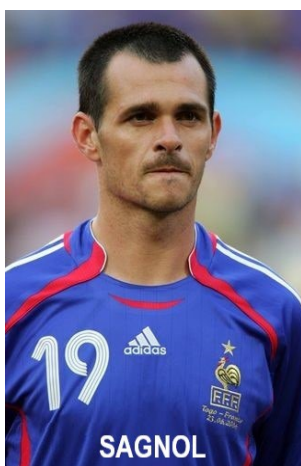
Cette Coupe du Monde organisée en France, reste à jamais dans les mémoires. Une première étoile de Champion du Monde et une folle ambiance dans tout le pays. Parmi ces champions, un seul a porté le maillot vert, **Laurent BLANC**, suspendu le jour de la finale. A l'ASSE de 93 à 95, avant de rejoindre Auxerre, Barcelone, l'OM., l'Inter et Manchester United. Un grand joueur qui a marqué les supporters stéphanois. Le grand artisan de ce titre historique est, bien entendu, le sélectionneur **Aimé JACQUET**. En charge des « Bleus » depuis 1993, c'est un vrai Ligérien, né à Sail-sous-Couzan, joueur à l'ASSE de 1960 à 1973 (231 matches, 26 buts, 4 fois champion de France, dont 2 doublés). Parmi les joueurs des autres sélections, le Danois **Miklos MOLNAR** et ses deux saisons fantomatiques chez les « Verts » (92 à 94) et **Augustine SIMO** (Cameroun) qui venait de faire une saison honorable en D2, dans une équipe qui faillit tomber en National. Il ne jouera qu'une saison avant de poursuivre sa carrière en Suisse



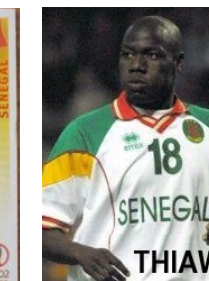
LA GLOIRE DIFFICILE A DIGERER



COUPE DU MONDE 2002		CORÉE-JAPON			32 équipes		Finale : BRESIL 2 ALLEMAGNE 0			
Matchs France		Sénégal 0-1 ; Uruguay 0-0 ; Danemark 0-2								
Nom	Prénom	club	Phase finale		Passage à l'ASSE		Sélections			
			matchs	but	classem.	date	matchs	but	matchs	but
Équipe de France										
SAGNOL	Willy	Bayern	N'a pas joué		1er t.	1995-97	47	1	58	
COUPET	Grégory	Lyon	N'a pas joué		1er t.	1993-96	91		34	
Équipe du Sénégal										
DIATTA	Lamine	Rennes	5		Quart	2006-07	25	1	72	4
SARR	Pape	Lens	1		Quart	1996-01	154	18	27	3
N'DOUR	Alassane	ASSE	1		Quart	2001-04	44	4	8	
THIAW	Pape	Lausanne	1	1	Quart	1997-99	1		16	5
Équipe de la Pologne										
SWIERCZEWSKI	Piotr	Marseille	2		1er t.	1993-95	63	2	70	1
Équipe du Cameroun										
METTOMO	Lucien	Manchester C	N'a pas joué		1er t.	1998-01	81	9	41	1



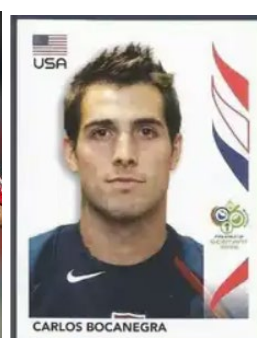
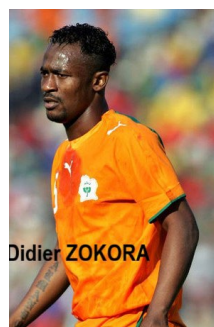
L'équipe de France (vainqueur de l'Euro 2000) passe à travers, perdant son 1er match face au Sénégal qui compte trois joueurs formés à l'ASSE et un futur Stéphanois : **Pape SARR**, 5 saisons (96 à 2001) avant son départ pour Lens ; **Alassane N'DOUR** qui a joué surtout en D2 (2001 à 2004) ; **Pape THIAW**, sélectionneur du Sénégal 2026, qui ne compte qu'un match avec les pro en 1999. Le seul titulaire contre la France est **Lamine DIATTA** qui rejoindra les « Verts » pour la saison 2006/07. Le centre de formation et le foot régional est à l'honneur avec **Willy SAGNOL** et **Grégory COUPET**. Le premier, né à Montfaucon, 9 saisons au Bayern de Munich, 47 sélections, a joué deux saisons en pro à l'ASSE (95 à 97), et le second, né au Puy, 12 saisons à l'OL et 34 sélections, gardien durant 3 ans à l'ASSE. Ces deux joueurs permettant de belles opérations financières lors de leur départ, à l'époque où le club est en difficulté. Pour le reste, le Polonais **Piotr SWIERCZEWSKI** (70 sélections), Stéphanois de 93 à 95, et **Lucien METTOMO**, Camerounais formé chez les « Verts », pilier de la défense verte de 1998 à 2001.





COUPE DU MONDE 2006		En ALLEMAGNE			32 équipes		Finale : ITALIE 1 FRANCE 1 (Italie aux tab)			
Matches France		Suisse 0-0 ; Corée Sud 1-1 ; Togo 2-0 ; Espagne 3-1 ; 1/4 Brésil 1-0 ; 1/2 Portugal 1-0 ; Fin. Italie 1-1								
Nom	Prénom	club	Phase finale		Passage à l'ASSE		Sélections			
			matches	but	classem.	date	matches	but	matches	but
Équipe de France										
SAGNOL	Willy	Bayern	7		Finale	1995-97	47	1	58	
COUPET	Grégory	Lyon	N'a pas joué		Finale	1993-96	91		34	
Équipe de Tunisie										
YAHIA	Alaeddine	ASSE	1		1er t.	2004-06	17		23	1
CHEDLI	Adel	Nuremberg	3		1er t.	1994-97	33	1	57	3
Équipe de la Côte d'Ivoire										
ZOKORA	Didier	ASSE	3		1er t.	2004-06	67		123	1
Équipe du Portugal										
POSTIGA	Helder	FC Porto	3		4ème	2005-06	17	3	71	27
Équipe des U.S.A										
BOCANEGRA	Carlos	Fulham	2		1er t.	2010-11	37	2	110	14
Équipe de Tchèque										
HEINZ	Marek	Galatasaray	1		1er t.	2006-07	29	5	30	5

Une finale marquée par le « coup de tête » de Zidane et une défaite aux tirs au but. Comme en 2002, **SAGNOL** et **COUPET** sont présents. L'ASSE est représentée par trois joueurs qui quittent le club : le meneur de jeu de la Côte d'Ivoire, **Didier ZOKORA**, qui a été celui de l'ASSE pendant deux ans ; le Portugais **Helder POSTIGA**, prêté six mois par Porto, et le Tunisien **Alaeddine YAHIA**, arrivé en 2004. Dans le onze de la Tunisie, on trouve **Adel CHEDLI**, né à La Ricamarie, formé à l'ASSE qu'il a quitté en 1997, avant de devenir un cadre de la Tunisie (57 sé.). Enfin, avec les USA, évolue **Carlos BOCANEGRA** qui rejoindra l'ASSE pour une saison (2010/11), et chez les Tchèques, **Marek HEINZ**, qui fera lui aussi une seule saison chez les « Verts » (2006-07)

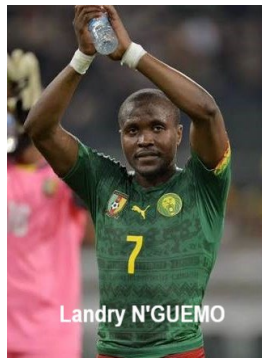


LE FIASCO DE KNYSNA



COUPE DU MONDE 2010		En AFRIQUE du SUD			32 équipes		Finale : ESPAGNE 1 PAYS BAS 0 a.p			
Matches France		Uruguay 0-0 ; Maxique 0-2 ; Afrique du Sud 1-2								
Nom	Prénom	club	Phase finale		Passage à l'ASSE		Sélections			
			matches	but	classem.	date	matches	but	matches	but
Aucun nom en équipe de France										
Équipe du Cameroun										
ASSOU EKOTTO	Benoît	Tottenham	3		1er t.	2015-16	28		23	
N'GUEMO	Landry	Celtic	1		1er t.	2014-15	17	1	42	3
Équipe de Côte d'Ivoire										
TIENE	Siaka	Valenciennes	1		1er t.	2005-08	24		100	2
ZOKORA	Didier	Séville	3		1er t.	2004-06	67		123	1
Équipe d'Algérie										
MEDJANI	Carl	Ajaccio	N'a pas joué		1er t.	2002-03	4		62	4
BOUDEBOUZ	Ryad	Sochaux	1		1er t.	2019-22	79	6	25	2
Équipe des U.S.A										
BOCANEGRA	Carlos	Rennes	4		1/8ème	2010-11	37	2	110	14
Équipe du Japon										
MATSUI	Diasuke	Grenoble	4		1/8ème	2008-09	27	1	31	1
Équipe de la Suisse										
FERNANDES	Gelson	ASSE	3	1	1er t.	2009-10	33		67	2

La pire image du foot français de tous les temps... Le psychodrame du bus des « Bleus » qui font la grève de l'entraînement, avec le communiqué lu par Raymond DOMENECH ! A oublier au plus vite, mais est-ce possible ? Aucun joueur ayant porté le maillot vert n'avait été sélectionné pour participer à ce désastre. **Didier ZOKORA** (Côte d'Ivoire) et **Carlos BOCANEGRA** (USA) sont encore là. Avec la Côte d'Ivoire, il y a aussi **Siaka TIÉNÉ**, auteur de trois saisons moyennes à l'ASSE (2005 à 2008). Deux joueurs au passage éclair à « Sainté », figurent dans l'équipe du Cameroun : **Landry N'GUEMO** (demi saison 2015) et **Benoît ASSOUE EKOTO** (2015/16). Pour l'Algérie, **Carl MEDJANI**, formé à l'ASSE, mais parti très vite à Liverpool en 2003, et **Ryad BOUDEBOUZ** qui jouera de 2019 à 2022. Auteur du but qui envoie les « Verts » en finale de la Coupe de France 2020, il est aussi celui qui rate le tir au but contre Auxerre qui plonge les « Verts » en D2, en 2022. Deux autres joueurs qui ont passé une saison à l'ASSE sont présents : le Japonais **Diasuke MATSUI** (2008/09) et le Suisse **GELSON FERNANDEZ** (2009/10)



A la semaine prochaine pour la suite de l'HISTOIRE